



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
de Sciences médico-sociales
et Biotechnologies santé-environnement**

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale**
Affaire suivie par :
Stéphanie BELLARD
Tél : 01 57 02 68 43
Mél : stephanie.bellard@ac-creteil.fr

Créteil, le 22 septembre 2023

Stéphanie BELLARD,
IA-IPR SMS-BSE

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences médico-sociales
Biotechnologie Santé-environnement
Esthétique en section de BTS
s/c de
Mesdames et Messieurs les cheffes
et chefs d'établissement

Objet : Rentrée année 2023-2024

Nous souhaitons d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des différents concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, s'engagent depuis plusieurs années avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2023-2024, pour que l'école « instruisse, émancipe et protège ». Elle est consultable à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

Il s'agit pour chacun de:

- lutter ardemment contre le harcèlement sous toutes ses formes et plus généralement partager une culture du respect de l'autre ; au-delà du harcèlement, l'école doit être un lieu protégé de toute forme de pression, où vivent de manière exemplaire les valeurs de la République : la promotion de la laïcité et le combat contre toutes les discriminations y ont donc une place essentielle ;
- permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux : une feuille de route élaborée par le conseil académique des savoirs fondamentaux, composé des différents corps de personnels exerçant dans les premier et second degrés, fixe les priorités académiques pour atteindre cet objectif. Elle peut être consultée à l'adresse <https://www.ac-creteil.fr/conseil-academique-des-savoirs-fondamentaux-de-creteil-122501> ;
- permettre à chaque élève de s'épanouir et de trouver toute sa place à l'école : cela implique notamment une attention particulière à la santé mentale des élèves, la mise en œuvre dans toutes les classes de l'éducation à la sexualité, l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'accès aux arts et à la culture pour tous favorisé par la généralisation du « Passe culture », le développement de la culture de l'engagement valorisée par la labellisation « Classes et lycées engagés ».

La dynamique de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) permet aux équipes, se fondant sur l'analyse des besoins précis de leur public scolaire, de concevoir et réaliser des projets innovants susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux ci-dessus.

Quelques points particuliers méritent notre attention :

Au collège et au lycée

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et quatrième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place de l'accompagnement des élèves. Il s'agit d'identifier leurs forces et leurs faiblesses pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, dans le cadre nouveau de l'heure hebdomadaire de consolidation en français et en mathématiques en classe de 6^{ème} mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires sont organisées en septembre et octobre pour vous accompagner dans l'exploitation pédagogique de ces évaluations nationales.

Au lycée général et technologique

- En cohérence avec l'ensemble de la stratégie en faveur des mathématiques, les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques en première suivront obligatoirement une heure et demie de mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.
- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes, d'autant que son poids dans Parcoursup se voit renforcé du fait du report en juin des épreuves d'enseignement de spécialité. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, fera l'objet d'amendements, en tenant compte de l'expérience des deux années passées et en maintenant le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation. La page <https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat> recense les ressources sur le projet d'évaluation, en particulier le guide d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral et la poursuite d'études.
- L'enveloppe d'heures supplémentaires déléguée le 16 mai 2023 à chaque lycée permettra l'accompagnement des élèves les plus fragiles, identifiés par les tests de positionnement.

Au collège

- La mise en place de la nouvelle sixième doit contribuer à la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves : ainsi sont installés en sixième, de manière obligatoire pour chaque élève, une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou mathématiques et le dispositif « Devoirs faits ». De nombreuses ressources sont disponibles à l'adresse <https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>.

Votre investissement dans ce nouveau dispositif est fortement attendu pour permettre à chacun de mieux réussir au collège.

- Le dispositif « Devoirs faits » concerne aussi les élèves volontaires du cycle 4 : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est de même essentiel ; sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Les deux *vademecum* « Devoirs faits » sont disponibles à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs>
- En cette rentrée, le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges. Conçue par l'établissement et coordonnée par un professeur référent rémunéré dans le cadre du Pacte, la découverte des métiers repose sur des rencontres régulières avec des professionnels de secteurs d'activité divers, sur des expériences d'immersion ainsi que sur la connaissance des formations post-collège. Instaurée dès la classe de cinquième, elle a vocation à monter en charge progressivement afin de permettre à tous les élèves d'élargir leur ambition et de lutter contre toutes les formes d'autocensure ou de stéréotype.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 (<http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>) placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Actualité de l'année 2023-2024 pour nos enseignements technologiques

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicite les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement.

Je souhaite remercier tous les enseignants déjà présents sur l'Académie les années précédentes, pour leur investissement, leur engagement dans les différentes missions qui leur ont été confiées ainsi que lors de la session 2023 des divers examens.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous poursuivrons notre travail de réflexion sur la mise en œuvre du programme de STSS et sur la formation de nos élèves aux attendus des épreuves écrites et orales afin de les accompagner au mieux vers la réussite.

Dans ce cadre, la mutualisation des échanges en équipe et en inter-équipe sera essentielle dans la continuité du travail déjà engagé les années précédentes.

Des évolutions relatives au baccalauréat, notamment le report des épreuves de spécialité au mois de juin ont été annoncées et vous seront communiquées au cours de l'année.

Un temps de formation sera également engagé pour les enseignants intervenant dans la série STHR.

En formations post-baccalauréat, notre travail portera sur la poursuite de la mise en œuvre des nouveaux référentiels de BTS SP3S, ESF, MECP et plus précisément sur les blocs de compétence. Des rencontres inter-équipes et la mutualisation des pratiques pédagogiques permettront de développer des repères communs pour la formation et l'évaluation en BTS.

Vers le supérieur

Le travail que vous avez engagé pour permettre à nos élèves de découvrir l'éventail des poursuites d'études supérieures du champ santé-social sera à poursuivre.

Nous vous accompagnerons dans cette dynamique afin de promouvoir vos actions, de permettre des rencontres et échanges avec le supérieur et de partager les expériences menées dans le cadre du continuum BAC-3/BAC+3.

Formation continue

La création de l'École académique de la formation continue transforme la formation en permettant de construire des parcours au plus près de vos besoins.

Je vous invite à consulter l'offre du [Programme Académique de Formation](#) dans lequel vous retrouverez des parcours et modules disciplinaires et des parcours transversaux ainsi que des précisions sur les modalités d'inscription.

Concours, projets, partenariats

❖ Concours national « Jeunes, solidaires et citoyens »

Les inscriptions à la 5^{ème} édition du concours national « **Jeunes, solidaires et citoyens** » sont ouvertes du 18 septembre au 6 octobre 2023 en ligne en se rendant sur le [site sécu-jeunes](#), espace concours.

L'ensemble des informations sont présentées dans la circulaire du concours parue au [BOEN n°30 du 27 juillet 2023](#).

Les thèmes retenus pour cette 5ème édition :

- Thème 1 : Prévention santé jeunes
- Thème 2 : Des jobs qui changent nos vies : les métiers du sanitaire et du social
- Thème 3 : Quel impact du vieillissement sur les mécanismes de redistribution ?
- Thème 4 : Je suis citoyen social, je suis collectif

Ces quatre thèmes permettront à chaque enseignant de choisir un projet concret et de :

- Retenir une approche globale ou ciblée de la Sécurité sociale (sur un service ou une prestation) ;
- Retenir une approche plutôt juridique (droits/devoirs), économique (redistribution), historique, organisationnelle (gouvernance) ou plutôt centrée sur une communication ;
- Travailler sur des services et prestations existants, ou d'en imaginer pour demain.

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque édition à participer à ce concours avec vos classes et à noter les bénéfices d'aborder de manière différente les notions et concepts des parties de programme ou référentiels correspondant. Ces participations valorisent le travail réalisé avec vos élèves, vos étudiants et nos formations auprès de nos partenaires, aident à leur rayonnement. Le concours est aussi levier pour des actions autour des valeurs de la République, au cœur de notre mission.

❖ **Concours Général des Lycées**

Le concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Il valorise des travaux qui peuvent servir de référence à l'ensemble des classes, tout en suivant l'évolution de l'éducation nationale. Les candidats composent sur des sujets conformes aux programmes officiels mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat. Pour les élèves de Terminale ST2S, c'est dans la discipline "Sciences et techniques sanitaires et sociales" qu'ils sont amenés à composer. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter l'[article](#) présentant ce concours.

❖ **Des associations agréées**

Différentes [associations agréées](#) par le [Ministère](#) ou [notre académie](#) croisent nos disciplines. Elles peuvent être ressources pour vos enseignements, la construction d'activités pédagogiques qu'elles permettent d'ouvrir au-delà de l'école, et pour certaines d'entre elles, elles peuvent aider à la réflexion de nos élèves sur leur projet post-baccalauréat, leur insertion professionnelle pour nos étudiants. Leur agrément, qui répond à leur demande, témoigne de leur souhait de contribuer aux missions de l'Education Nationale. N'hésitez pas à les solliciter.

❖ **Vos projets**

Je vous invite à partager vos projets réalisés avec vos classes. Ces projets seront présentés sur le site Santé Social de l'Académie.

A titre d'exemples, voici quelques projets menés l'année dernière :

- Le [projet Chercheurs d'art](#) mené au lycée Lino Ventura - Ozoir la Ferrière
- Le [projet Webradio Inégalités sociales et précarité alimentaire](#) mené au lycée Simone Signoret à Vaux le Pénil
- [Les Cordées de la réussite : Des clés d'avenir dans le champ du social](#) au lycée Angela Davis à Saint-Denis

Communication et ressources disciplinaires

❖ **Sites ressources**

Sur l'académie, deux sites, auxquels participent des enseignants de l'académie, vous accompagnent dans votre veille scientifique et pédagogique :

- Le site académique [Santé-social](#) : publications en lien avec l'évolution de nos enseignements, exemples de projets pédagogiques, ressources pour aider au parcours d'orientation de nos élèves et accompagnement de l'utilisation pédagogique du numérique par le GRISMS. Un compte twitter est

associé au site, et peut faciliter votre veille. Le GRISMS voit son équipe en partie renouvelée : Marjorie AUBERT, Catherine BOHEME, Justine CHOIN et Eloïse REMY vous proposeront des travaux autour du numérique pédagogique et animeront des [cafés numériques](#), espaces de partage et d'échanges axés sur l'utilisation du numérique dans nos enseignements.

- Le site du [Centre de ressources en Sciences médico-sociales d'Île de France](#) : ressources pour la formation des enseignants dont les actes des précédents colloques, actualité régionale. Malika DESMAISON et Maud EHRHARD participent, pour notre académie, à l'animation de ce lieu ressource, lieu réel au lycée Jules Marey de Boulogne, et espace virtuel par le site CRSMS.

❖ Chargées de mission d'inspection

Laure LAFOND, Laure.Pires@ac-creteil.fr, enseignante au lycée polyvalent de Cachan, et Isabelle PICHON, Isabelle.Pichon@ac-creteil.fr, enseignante au lycée Les Pannevelles à Provins, chargées de mission auprès de l'Inspection seront vos interlocutrices pour toute question, tout conseil que vous souhaiteriez avoir concernant votre pratique pédagogique.

❖ Communication

Afin de faciliter les échanges entre nous et la diffusion des informations disciplinaires et académiques, je vous rappelle que l'activation et la lecture régulière de la boîte aux lettres académique sont indispensables. Son utilisation témoigne, dans vos différentes communications, de votre intervention en tant que professionnel de l'académie.

Je vous souhaite une très belle année 2023-2024.

Au plaisir de vous retrouver,
Très cordialement,

Stéphanie BELLARD
IA-IPR SMS-BSE

